

sur le cours de 19 h 30 du lundi. N'hésitez pas, venez les rejoindre...

#### ❖ Rapport financier :

Le président rappelle à l'assemblée les dernières normes fiscales en matière d'association, notamment la circulaire publiée au bulletin officiel des impôts du 15 septembre 1998. Suite à cette instruction, pour être en conformité, et sur les conseils de Monsieur Bensadoun, le Dance-Club a souhaité confirmer son régime fiscal. Un dossier complet a donc été adressé aux services fiscaux. Le 10 juin 1999, nous recevions un courrier de l'administration certifiant la "non-imposition". Notre association est donc reconnue respecter le bénévolat et la règle des "4P". Le président fait ensuite lecture du compte de gestion de la saison 1998/1999, vérifié et approuvé par Monsieur Jean Bensadoun, contrôleur de gestion et comptable, mis à la disposition des associations par la municipalité.

#### Commentaire :

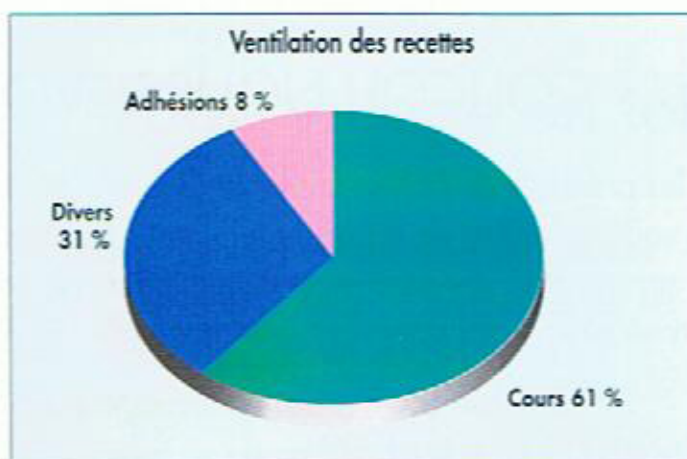
Comme chaque année, le poste salaire et traitement, qui est constitué exclusivement des honoraires payés aux 3 professeurs, reste le plus important : 61 % des dépenses totales. Soumis au vote, les comptes ont été approuvés, à l'unanimité.

#### ❖ Renouvellement du conseil d'administration :

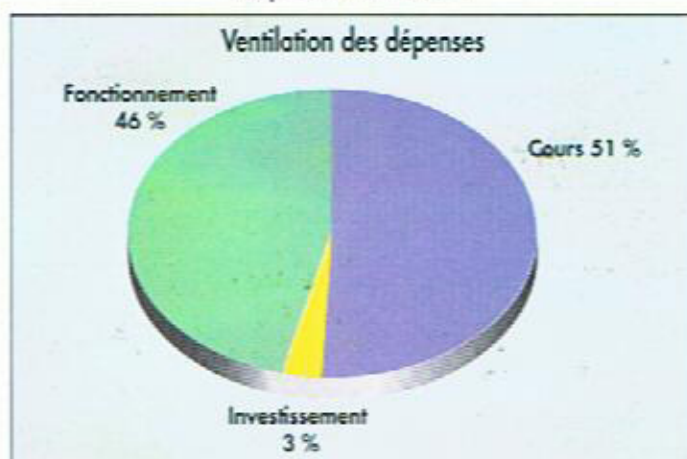
Les statuts de l'association prévoient un renouvellement du conseil d'administration tous les 3 ans. Nous voilà au terme !

Les membres du conseil d'administration actuel ont confirmé par voie légale leur

RECETTES : 201 015 F



Dépenses : 171 769 F



désir de renouveler leur mandat. Cependant, Philippe Cantou et Philippe Sees (cause de déménagement) ne souhaitent pas se représenter. Le nouveau conseil est donc présenté et voté à l'unanimité.

#### Constitution du nouveau bureau :

Président : Guy Artozoul  
 Vice-président : Odette Journou  
 Secrétaire : Brigitte Puginier  
 Secrétaire adjointe : Rosie Falcou

Trésorière : Marie-Christine Amarin

#### Membres du conseil :

André Hennequin  
 Carine Amarin  
 Monique Oulié

#### ❖ Prévisions pour la saison prochaine :

- Les cours : pour la 4<sup>e</sup> année consécutive le tarif des cours est inchangé.

Le Dance-Club dispense donc 7 niveaux différents de cours, des débutants aux plus expérimentés.

- Promotion de la danse chez les jeunes : Carine Amarin, membre du conseil d'administration, est chargée de promouvoir les danses de salon chez les jeunes. Nous comptons donc sur son dynamisme pour revaloriser ces danses, trop souvent délaissées par la jeunesse.

- Les stages : afin de renforcer nos bases et nos techniques de danses, des stages de danses sont mis en place ; 3 au total sur l'année.

L'assemblée terminée, et pour ne pas faillir à la tradition, tous les adhérents se sont retrouvés pour le pot de l'amitié, suivi du repas. Ce fut donc le 1<sup>er</sup> entraînement libre de la saison nouvelle. Belle reprise !

